

Aplaitance ce 26^e may 1701

Madelle mahyer, Montieur, a escrit toy a son Epoux que
La lettre du 21^e du passé ditoit La guerre pour le leur ainsi
mesme que le mande de Paris m^r Beaubrican; Ton attendi
cependant la confirmation de leur en leur par les vaill^{ts}
du Roy ou par ailleurs; quoy qu'il en soit Je vous exhorte de
vous tenir toutjours sur vos gardes et de porter tous les
Capitaines marchands a le precautioner au cas que quelque
fourban ou quelque batiment anglois vient vous Intulter.

si vous apprehend^{ez} que les habitants de vos Cartiers
soient en risque de manquer du petit necessaire en vuire
et autres choses pour le present ou pour l'Esquier prochain,
faites le moy s'avoir au plus tost, afin que l'il se trouve
quelque occasion Je puisse vous y rendre service aux
uns et aux autres.

vous devez faire font que si Je ne me trouvois pas
aussy degarni de poudre que Je suis, Je vous envoieirois Inestamment
Le Carrit que vous m'avez demandé, l'arrivée des Navires
du Roy fera sans doute que Je seray en estat de vous
faire ce plaisir. ne manquez pas Je vous prie de m'envoyer
Un estat des Navires, qui sont la ou aux environs en presche

2G 2481 D 40625

Les noms des cap^{nes} qui les montent, le nombre des matelots
Les lieux d'où ils sont, et de ont apporté de la chaux ou de la
pierre, et la quantité de thonaux qu'il peut y avoir la de Cannes dernière
J'ay reçu que le poisson donnoit beaucoup ^{et de celle cy} dans vos
Cartiers, si cela ~~est~~ continue, vous deult avoir deia les
deux tiers, Il n'en est pas très de même quoique la pretebre
ayt commencié du 24^e du passé et Il n'y a presque personne
qui ayt le fait. Mes Compliments a votre moitié et le
suis
Votre tres humble serviteur MORIN

A plaisance ce 26e may 1701

Madlle Mahyer, Monsieur a escrit icy a son époux que la poste du 21e du passé disoit la guerre pour leseur ainsi mesme que le mande de paris Mr Baubrian; j'en attends cependant la confirmation de jour en jour par les vaissx. du Roy ou par ailleurs. quoy qu'il en soit je vous exhorte de vous tenir toujours sur vos gardes et de porter tous les capitaines marchands a se precautioner au cas que quelque fourban ou quelque batiment anglois vint vous insulter.

Si vous aprehender que les habitants de vos cartiers soient en risque de manquer du petit nécessaire en vivres et autres choses pour le present ou pour l'hyver prochain, faites le moy savoir au plus tost, afin que s'il se trouve quelque occasion je puisse vous y rendre service aux uns et aux autres.

Vous devés faire fons que si je ne me trouvais pas aussi dégarni de poudre que je suis, je vous enverrois incessamment le barril que vous m'avés demandé, l'arrivée des navires du Roy fairassans doute que je seray en estat de vous faire ce plaisir. ne manqués pas je vous prie de m'envoyer un estat des navires, qui sont la ou aux environs en pesche .

Les noms des capnes. qui les montent, le nombre des matelots les lieux d'ou ils sont, s'ils ont apporté dela chaux ou de la pierre, et la quantité de thonaux qu'il peut y avoir la



de l'année dernière, et de celle-cy.

J'ay sceu que le poisson donnoit beaucoup dans vos cartiers si cela s'est continué, vous devés avoir déjà les deux tiers, il n'en est pas icy de meme quoy que la pesche ayt commencé du 22e du passé et il n'y a presque persone qui ayt le tier. Mes compliments a votre moitié et je suis

Votre très humble serviteur

Monic

Adressée a Monsieur Lafosse Commandant
pour le service du Roy
a st. Pierre



Joseph De Monie, né en 1660 en Beauséjour, capitaine
et major des troupes en 1692 à Montréal. Le 13 dec.
précédent il avait épousé Jeanne de Carion veuve
de Jacques Lemoine sœur de Ste Helene, blessé
par les anglais et mort à l'Hôtel Dieu de Québec
en dec. 1690. Est le commandement pour le
service de Sa Majesté aux Iles de St Pierre et
en 1694
ensuite en la Côte de Terre Neuve, de 1699 à 1702. Ami
de De Costebelle et de Stouide de Brumillan qui
l'avaient précédé à Terre Neuve dans cette charge
Cashet a ses armes